

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le 26/07/2022

Par : Monsieur Hallioua Jean-Luc

Demeurant à : 99 Avenue du Président Wilson
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Représenté par :

Pour : Modification de la toiture de la dépendance et
création d'un auvent

Sur un terrain sis à : 99 Avenue du Président Wilson U135 ZONE UG

référence dossier

N° DP 093057 22 B0107

Surf. taxable créée : 0 m²
Surf. de plancher créée : 0 m²

Nb logement existant : 1
Nb logement créé : 0
Place(s) ext. créée(s) : 0
Destination : Habitation

AFFICHAGE
DU 05/09/2022
AU 05/11/2022

Le Maire :

Vu la déclaration préalable susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R 421-17 ;
Vu l'arrêté n° 2020-822 du 20/11/2020 portant délégation de signature à M. SARDA ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 27/07/2022 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le projet décrit dans la présente déclaration préalable **EST ACCORDE.**

ARTICLE 2 : Les prescriptions suivantes devront être respectées :

- La construction projetée devra être accolée à la limite séparative avec les parcelles attenantes, sans saillie ni retrait. Ceci exclut également tout débordement de toiture ou écoulement d'eaux pluviales sur le fond voisin.
- L'annexe ne pourra pas être utilisée à l'habitation ou à l'exercice d'une activité artisanale ou profession libérale de jour comme de nuit ;
- Le présent arrêté n'a pas pour objet d'accorder les éventuelles constructions qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme antérieure ;

Déposé en Préfecture
Le - 5 SEP. 2022

Le 31 AOUT 2022
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué



Patrick SARDA